

Nigeria : deux années de plus pour accélérer la souveraineté pharmaceutique ?

Compte Test - 2026-10-04 17:46:59 - Vu sur pharmacie.ma

Le Nigeria veut accélérer la transformation de son industrie pharmaceutique et réduire une dépendance aux importations qui reste importante. Le gouvernement envisage ainsi de prolonger de deux années supplémentaires le dispositif présidentiel destiné à soutenir la production pharmaceutique locale, dont la période actuelle doit prendre fin en mars 2027. Cette orientation a été présentée à l'occasion de la 8e Nigeria Pharmaceutical Manufacturers Expo, organisée à Lagos. Elle s'inscrit dans une ambition beaucoup plus large : porter à 70 % la part de production locale des médicaments essentiels et autres produits de santé prioritaires à l'horizon 2030. Le marché nigérian demeure fortement tributaire des approvisionnements extérieurs. Pour réduire sa forte dépendance des approvisionnements extérieurs, Abuja mise sur plusieurs leviers. Le dispositif présidentiel a notamment introduit des droits de douane nuls sur les équipements pharmaceutiques, les principes actifs et certains excipients. Selon les données présentées par les autorités, 87 fabricants locaux auraient bénéficié de ces mesures. Des exonérations fiscales, des incitations à l'intégration locale de la production de principes actifs et des mécanismes spécifiques de financement de l'industrie figurent également parmi les interventions envisagées. Le mouvement industriel semble déjà engagé. La directrice générale de la NAFDAC, Pr Mojisola Christianah Adeyeye, a indiqué que 37 sites de production locaux sont actuellement en construction, modernisation ou mise à niveau afin de satisfaire aux standards internationaux. Le pays compte désormais plus de 200 entreprises pharmaceutiques et des sciences de la vie. Les obstacles restent toutefois considérables. Coûts élevés de l'énergie et de la production, difficultés logistiques dans les ports, accès limité aux financements de long terme et contraintes d'accès au marché continuent de peser sur la compétitivité des industriels nigériens. La prolongation du dispositif est précisément présentée par les fabricants comme un moyen d'offrir davantage de visibilité aux investisseurs et de consolider les investissements déjà engagés. L'ambition nigériane dépasse par ailleurs son seul marché intérieur. En augmentant ses capacités, le pays espère devenir un pôle pharmaceutique régional capable d'approvisionner l'Afrique de l'Ouest et de profiter des possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine. La prolongation de deux ans est, à ce stade, reste une orientation annoncée et non une mesure définitivement adoptée. L'expérience nigériane mérite néanmoins d'être suivie. Elle rappelle que la souveraineté pharmaceutique africaine ne se décrète pas : elle suppose des investissements industriels durables, des politiques fiscales et douanières cohérentes, une réglementation exigeante et, surtout, une visibilité suffisante pour permettre aux industriels d'investir sur le long terme.